

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT SIX JANVIER DEUX MILLE DIX HUIT

L'AN DEUX MIL DIX HUIT

Le 26 JANVIER

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,
 Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE,
 Stéfania FLORY, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, , Claudine ROCHE, ,
 Emilie SOLLIER, Renée TORRES et Messieurs, Eric BESSENAY,, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard
 CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Pierre GRATALOUP, Jacques MEILHON, Hugues JEANTET,
 Mario SCARNA, Michel LAGIER ;

Pouvoirs :

Mme Anne-Virginie POUSSE donne pouvoir à M Gérard CROYET
 Mme Chantal VARAGNAT donne pouvoir à Mme Renée TORRES
 M Jean Claude CORBIN donne pouvoir à Mme Stéfania FLORY
 M Bernard GUY donne pouvoir à Mme Eliane BERTIN
 Eric PRADAT donne pouvoir à M. Jacques MEILHON
 M Laurent FOUGEROUX à Mme Emilie SOLLIER
 M Patrick BOUVET à M. Bernard ROMIER
 M Jacques FORTAT à M. Mario SCARNA
 Mme Sophie MONTAGNIER à M. Pierre GRATALOUP jusqu'à son arrivée

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 20

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 9

CONVOCAION EN DATE : 19

DATE D'AFFICHAGE : 5 février 2018

OBJET : Election du secrétaire de séance de Conseil Municipal-----
 -----N°2018/01

Monsieur le Maire, expose au Conseil Municipal l'obligation de désigner son secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

- M Michel LAGIER se présente comme secrétaire de séance.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,
 LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

VOIX	POUR
VOIX	CONTRE
VOIX	ABSTENTION

- Désigne M Michel LAGIER est élu secrétaire de séance.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
 ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
 POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Maire de Grézieu-La-Varenne